

**803.** Auteur inconnu. "Tackling the Problem of Light Weapons: The 'Micro-Disarmament' Policy Debate." *Light Weapons*. Vol. 4. numéro 2, mars 1998, p. 1-2.

Après avoir fait remarquer que les armes légères et de petit calibre ont causé la majorité des pertes de vie et des blessures au sein de la population civile à l'occasion de conflits nationaux au cours des années 1990, cet article précise l'ampleur du problème (p. ex. : entre 55 et 72 millions de fusils d'assaut ont été fabriqués entre 1945 et 1990). Diverses initiatives multilatérales mises sur pied pour aborder le problème y sont également examinées (p. ex., le projet du Mali). Les problèmes associés au contrôle des armes de petit calibre (les armes de petit calibre sont généralement de petite taille et faciles à acheter en contrebande) y sont également analysés. Les solutions à la prolifération des armes légères et de petit calibre tombent dans deux catégories : les mesures axées sur l'exportation ayant pour but de réduire les échanges ou le trafic illégal et les politiques d'aide au développement visant à améliorer la coordination de l'aide. Parmi les initiatives stratégiques axées sur l'exportation, on peut citer :

- 1) l'élargissement de la portée de l'Arrangement de Wassenaar pour y inclure certaines catégories d'armes légères;
- 2) l'élaboration d'un Code de conduite régional ou international pour le commerce des armes;
- 3) le repérage des fournisseurs grâce au marquage des armes et des munitions;
- 4) le renforcement des mécanismes de contrôle de l'utilisation finale;
- 5) la destruction des surplus d'armes.

Les propositions liées aux politiques d'aide au développement gravitent autour de quatre thèmes :

- 1) la lutte contre l'afflux des armes illicites grâce à des mécanismes de coopération directe;
- 2) le renforcement des douanes locales et des structures d'exécution des lois;
- 3) l'appui aux arrangements régionaux;
- 4) la contribution aux programmes de démobilisation à l'issue d'un conflit.

Sur la scène internationale, l'Organisation des Nations Unies a mis l'accent sur la nécessité d'analyser le problème de façon plus approfondie. Le rapport conclut que [TRADUCTION] « même si la question des armes légères peut tirer profit d'un regain d'attention sur la scène internationale, elle pourrait également souffrir de politiques contradictoires. Il faudra que les personnes oeuvrant à la limitation de la prolifération des armes légères en arrivent à un consensus sur la nature du problème et les modalités de sa résolution. »

**804.** Benson, William. *Undermining Development: The European Arms Trade with the Horn of Africa and Central Africa*. Saferworld, février 1998.

En dépit des efforts consentis pour contrôler la prolifération des armes légères et de petit calibre, la plupart des États sub-sahariens sont marqués par l'instabilité politique, une économie en lambeau et un surplus d'armes qui continuent à circuler dans la région. Ce rapport préconise instamment [TRADUCTION] « l'adoption d'un code de conduite européen complet et restrictif en matière de commerce d'armes pour veiller à l'adoption d'une politique coordonnée de restriction des exportations d'armes vers les zones de tension. Il recommande